

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## SUR LE PROJET DE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) MÉTROPOLE SAVOIE RÉVISÉ du 14/10/2019 au 14/11/2019 inclus

Par arrêté n° A 2019-09-04 en date du 24 septembre 2019, le Président du syndicat mixte Métropole Savoie a ordonné l'ouverture d'une enquête publique qui portera sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Métropole Savoie arrêté le 29 juin 2019.

Le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné une commission d'enquête publique composée de Monsieur Pierre CEVOZ en qualité de Président de la commission d'enquête, ainsi que de Monsieur Frédéric GOULVEN et de Monsieur Frédéric DESROCHE en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête.

Les principales orientations de ce projet de SCoT révisé, définies dans le document « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) et déclinées dans le « Document d'Orientation et d'Objectifs » (DOO), sont les suivantes :

- Viser un territoire d'accueil, structuré, fonctionnel et solidaire ;
- Viser un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux populations ;
- Viser un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du sillon alpin et de l'axe Lyon-Turin ;
- Viser un territoire résilient face aux défis climatiques et environnementaux.

Le projet de révision du SCoT Métropole Savoie a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Cette évaluation et son résumé non technique figurent dans le rapport de présentation du dossier soumis à enquête publique. En vertu de l'article L104-6 du Code de l'urbanisme, le projet de SCoT révisé a été transmis à l'Autorité Environnementale (MRAE). L'avis émis par la MRAE figure dans le dossier d'enquête publique.

**L'enquête publique se déroulera du 14 octobre 2019 au 14 novembre 2019 inclus.** Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique :

- **En version dématérialisée** sur le site dédié à l'enquête publique <https://www.registre-dematerialise.fr/1628> et sur un poste informatique mis à disposition au siège de Métropole Savoie, aux jours et heures d'ouverture habituels (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).
- **En version papier** dans les lieux désignés dans le tableau ci-contre, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra adresser ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet :

- D'une part **sur support papier**, dans les lieux listés dans le tableau ci-contre, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- D'autre part **sur support dématérialisé**, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1628>

Le public pourra également adresser ses observations et propositions écrites à M. le Président de la commission d'enquête pendant toute la durée de l'enquête :

- **Par voie postale** au Syndicat Mixte Métropole Savoie, à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, Syndicat mixte du SCoT Métropole Savoie, 25 rue Jean Pellerin 73000 Chambéry
- **Par courrier électronique** à l'adresse suivante : [enquete-publique-1628@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1628@registre-dematerialise.fr)

Les observations et propositions écrites et orales du public pourront par ailleurs être transmises aux membres de la commission d'enquête au cours des permanences organisées aux lieux, jours et heures définies dans le tableau ci-contre.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et celles écrites reçues par les membres de la commission d'enquête lors des permanences visées à l'article 7 seront consultables au siège de Métropole Savoie et par un lien accessible depuis le site internet de Métropole Savoie : <http://www.metropole-savoie.com>. Les observations et propositions du public transmises sur le registre dématérialisé ou par courrier électronique seront consultables à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1628>

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels du Syndicat mixte Métropole Savoie, des EPCI et des lieux d'enquête indiqués dans le tableau ci-contre, ainsi que sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/1628> et sur le site de Métropole Savoie <http://www.metropole-savoie.com>

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SCoT révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Comité Syndical de Métropole Savoie en vue de son approbation.

Le Syndicat mixte du SCoT Métropole Savoie est l'autorité responsable et compétente en matière de révision du SCoT Métropole Savoie. De ce fait, toute demande de communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique doit s'effectuer par courrier auprès de M. le Président du Syndicat mixte Métropole Savoie, 25, rue Jean Pellerin, 73000 Chambéry. Les frais de reproduction des pièces demandées seront à la charge du demandeur.

Cet avis sera publié au siège du Syndicat mixte Métropole Savoie (et sur son site internet), dans les Etablissements Publics de Coopération intercommunale et les communes de Métropole Savoie.



Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale

**Syndicat mixte du SCoT Métropole Savoie**  
25, rue Jean Pellerin  
73000 Chambéry  
Tél : 04-79-62-91-28  
Mail : [info@metropole-savoie.com](mailto:info@metropole-savoie.com)  
Site internet : <http://www.metropole-savoie.com>  
Horaires d'ouverture : 8h30 -12h / 13h30 - 17h

Localisation	Collectivités territoriales	Ouverture au public	Permanences
<b>Secteur NORD</b>			
Aix-les-Bains	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND LAC 1500 boulevard Lepic 73100 AIX-LES-BAINS	Du lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h	12 novembre 2019 14h -17h
	Services techniques VILLE D'AIX-LES-BAINS 1500 bd Lepic 73100 AIX-LES-BAINS	Du lundi au jeudi : 8h - 12h et 13h30 - 17h00 Le vendredi : 8h - 12h00 et 13h30 - 16h30	23 octobre 2019 13h30-16h30
Le Bourget-du-Lac	MAIRIE DU BOURGET-DU-LAC 7 rue des Ecoles 73370 LE BOURGET-DU-LAC	Du lundi au jeudi : 10h - 12h et 13h30 -17h30 Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30 Samedi : de 9h à 12h	28 octobre 201 14h-17h
Grésy-sur-Aix	MAIRIE DE GRESY-SUR-AIX 1 place de la Mairie 73100 GRESY-SUR-AIX	Lundi : 8h30 - 12h Mardi : 8h30 - 12h et 14h - 17h Mercredi : 8h30-12h00 Jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h - 17h Vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h-19h	18 octobre 2019 8h30-11h30
Drumettaz-Clarafond	MAIRIE DE DRUMETTAZ-CLARAFOND 102 route de Chef-Lieu 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND	Lundi : 8h45 à 11h45 et 14h00 à 18h00 Mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 17h30 Mercredi : 8h45 à 11h45	7 novembre 2019 14h-17h
Entrelacs	MAIRIE D'ENTRELACS 89 place de l'Eglise Albens 73410 ENTRELACS	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 à 17h30 Jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h00	12 novembre 2019 9h-12h
Ruffieux	MAIRIE DE RUFFIEUX 102 rue de la Mairie 73310 RUFFIEUX	Lundi, jeudi, vendredi : 9h - 12h Samedi : 9h - 12h - les semaines impaires	9 novembre 2019 9h -12h
<b>Secteur CENTRE</b>			
Aillon-le-Jeune	MAIRIE DE AILLON-LE-JEUNE Chef-Lieu 73340 AILLON-LE-JEUNE	lundi et jeudi : 14h à 18h Vendredi : 14h - 17h00	14 novembre 2019 15h/18h
Chambéry	SYNDICAT MIXTE DU SCOT MÉTROPOLE SAVOIE Bâtiment Évolution 25, rue Jean Pellerin 73000 CHAMBERY	Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 -17h	21 octobre 2019 9h-12h
	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND CHAMBERY 106, allée des Blachères 73000 CHAMBERY	Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h	29 octobre 2019 13h30 - 16h30
Chambéry	MAIRIE DE QUARTIER DU CENTRE-VILLE DE CHAMBERY 45 place Grenette 73000 CHAMBERY	Lundi : 13h30 - 17h30 Mardi : 8h30- 12 h et 13h30 - 19 h Mercredi : 8h30 - 12 h et 13h30 à 17 h30 Jeudi : 8h30 à 12 h Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 Samedi : 9h à 11h30	26 octobre 2019 9h - 11h30
	MAIRIE DE CHALLES-LES-EAUX 171 avenue Charles Pillet 73190 CHALLES-LES-EAUX	Fermé le lundi Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 16-18h Samedi : 8h30-12h	19 octobre 2019 9h - 12h
Jacob-Bellecombette	MAIRIE DE JACOB - BELLECOMBETTE 7 rue de la Mairie 73000 JACOB-BELLECOMBETTE	Lundi, mercredi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 17h30 Mardi et jeudi : 9h30 -11h30 et 12h45-17h30	17 octobre 2019 14 - 17h
Le Châtelard	GRAND CHAMBERY - ANTENNE DES BAUGES Avenue Denis Therme 73630 LE CHATELARD	Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h30 Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30	5 novembre 2019 9h - 12h
La-Motte-Servolex	MAIRIE DE LA MOTTE-SERVOLEX 36 avenue Costa de Beauregard 73290 LA MOTTE-SERVOLEX	Mardi, jeudi : 8h15 -11h45 et 13h30 -17h30 Lundi, mercredi, vendredi : 08h15 -11h45 et 13h30-17h00 Samedi : 8h15-11h45	4 novembre 2019 8h30 -11h30
Saint-Alban-Leysses	MAIRIE DE SAINT-ALBAN-LEYSSE 120 avenue de la mairie 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE	Lundi : 14h -18h Mardi et vendredi : 9h - 12h et 15h-18h Jeudi : 9h30 - 12h et 15h- 18h Mercredi et samedi : 9h - 12h	14 novembre 2019 15h - 18h
Saint-Jean-d'Arvey	MAIRIE DE SAINT-JEAN-D'ARVEY 2461 route des Bauges 73230 SAINT-JEAN-D'ARVEY	Lundi, mardi, jeudi vendredi : 9h00 - 12h et 16h -18h Mercredi, samedi : 9h00 - 12h00	MAISON DES ASSOCIATIONS 2491 route des Bauges 9 novembre 2019 9h -12h
<b>Secteur SUD</b>			
Chamoux-sur-Gelon	MAIRIE DE CHAMOIX-SUR-GELON 18 place de la Mairie 73390 CHAMOIX-SUR-GELON	Du lundi au vendredi : 9h - 11h Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 13h30-15h	17 octobre 2019 9h - 11h
Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	MAIRIE DE COISE-ST-JEAN-PIED-GAUTHIER 46 Place de la Liberté 73800 COISE-ST-JEAN-PIED-GAUTHIER	Lundi et jeudi : 8h à 10h Mardi et vendredi : 18h - 19 h30	5 novembre 2019 16h - 19h
Montmélian	MAIRIE DE MONTMELIAN Place Albert Serraz 73800 MONTMELIAN	Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h30 - 17h30 Samedi : 9h -12h	26 octobre 2019 9h - 12h
Porte-de-Savoie	MAIRIE DE PORTE DE SAVOIE 77 Place de la Mairie - Les Marches 73800 PORTE-DE-SAVOIE	Lundi : 13h30 - 18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h - 12h	22 octobre 2019 9h - 12 h
St Pierre-d'Albigny	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY Rue Auguste Domenget 73250 SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	Lundi : 8h-12h et 15h-19h Mardi : 8h-12h et 15h-17h Mercredi : 8h-12h Jeudi : 8h-12h et 15h-17h Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h Samedi : 9h30-12h	31 octobre 2019 9h - 12h
Valgelon-La-Rochette	MAIRIE DE VALGELON-LA-ROCHETTE 1 Place Albert Rey - La Rochette 73110 VALGELON-LA-ROCHETTE	Du lundi au vendredi : 8h - 12h et 14h - 17h	6 novembre 2019 9h - 12h